



LES AMIS DE JORDAN

ASSOCIATION

Siège social :
2 rue de la Petite Noë
44300 NANTES

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées



LES AMIS DE JORDAN

ASSOCIATION

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Membres de l'Association LES AMIS DE JORDAN,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Nantes, le 11 mars 2021

Le Commissaire aux comptes

Groupe SECOB Nantes

GROUPE SECOB NANTES
Commissaires aux comptes
6 rue de la Cornouaille
44300 NANTES

Marc RETAILLEAU



LES AMIS DE JORDAN

ASSOCIATION

Siège social :
2 rue de la Petite Noë
44 300 NANTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'Association LES AMIS DE JORDAN,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES AMIS DE JORDAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

A. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

B. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans le rapport moral adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 11 mars 2021

Le Commissaire aux comptes

Groupe SECOB Nantes



Marc RETAILLEAU

GROUPE SECOB NANTES
Commissaires aux comptes
6 rue de la Cornouaille
44300 NANTES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	11 670	9 798	1 872	3 279	1 407	42.91
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	127 895	40 210	87 685	53 976	33 709	62.45
	Constructions	2 891 667	857 380	2 034 286	1 796 622	237 664	13.23
	Installations techniques Matériel et outillage	274 135	212 600	61 535	64 492	2 957	4.59
	Immobilisations corporelles en cours				67 898	67 898	100.00
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	52 488		52 488	51 921	567	1.09	
Prêts	18 555		18 555	18 657	102	0.55	
Autres							
Total I	3 376 409	1 119 989	2 256 421	2 056 844	199 577	9.70	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	33 948		33 948	18 732	15 216	81.23
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	136 507		136 507	556 909	420 402	75.49
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	605 559		605 559	669 113	63 554	9.50	
Charges constatées d'avance (2)	20 936		20 936	16 199	4 737	29.25	
Total II	796 949		796 949	1 260 953	464 004	36.80	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 173 358	1 119 989	3 053 370	3 317 797	264 427	7.97	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

GROUPE SECOP NANTES
Commissaires aux comptes
6 rue de la Cornouaille
44300 NANTES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires	256 173		256 173			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	216 168		193 022		23 145	11.99	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	14 216		23 145		8 929	38.58	
Situation nette (sous total)	486 558		472 341		14 216	3.01	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	1 215 049		1 259 861		44 813	3.56	
Provisions réglementées							
Total I	1 701 606		1 732 202		30 596	1.77	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques			23 517		23 517	100.00
	Provisions pour charges	22 749		40 067		17 318	43.22
	Total III	22 749		63 584		40 835	64.22
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	919 182		974 417		55 235	5.67
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	35 776		23 257		12 518	53.83
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	254 126		181 695		72 431	39.86
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	29 376		263 992		234 616	88.87
	Autres dettes	1 310		2 173		863	39.73
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	89 246		76 476		12 770	16.70
Total IV	1 329 014		1 522 010		192 996	12.68	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 053 370		3 317 797		264 427	7.97	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Dossier N° (0579) en Euros

1 239 469 1 445 925
GROUPE SECOB NANTES
Commissaires aux comptes
ACOR OCEANE
6 rue de la Cornouaille
44300 NANTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	304 030		291 641		12 389	4.25
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	905 218		883 716		21 502	2.43
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	155 808		96 855		58 953	60.87
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	168		620		452	72.86
Total I	1 365 225		1 272 833		92 392	7.26
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	224 651		160 118		64 534	40.30
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	68 812		53 746		15 066	28.03
Salaires et traitements	752 639		706 338		46 301	6.56
Charges sociales	208 874		221 146		12 273	5.55
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	153 510		102 927		50 583	49.14
Dotations aux provisions	22 749		40 067		17 318	43.22
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	518		267		251	94.16
Total II	1 431 753		1 284 608		147 145	11.45
I - Résultat d'exploitation (I-II)	66 528		11 775		54 753	464.98

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

GROUPE SECOP NANTES
Commissaires aux comptes
6 rue de la Cornouaille
44300 NANTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	12 Euros	12 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 805	2 501	697	27.85
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	1 805	2 501	697	27.85
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	10 546	6 588	3 958	60.07
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	10 546	6 588	3 958	60.07
2. Résultat financier (III-IV)	8 741	4 087	4 654	113.88
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	75 269	15 862	59 407	374.52
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	4 843	1 609	3 234	200.92
Sur opérations en capital	61 709	43 195	18 514	42.86
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	23 517		23 517	
Total V	90 069	44 805	45 264	101.03
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	455	2 886	2 432	84.25
Sur opérations en capital		2 699	2 699	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	455	5 585	5 131	91.86
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	89 615	39 220	50 395	128.49
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	129	212	83	39.15
Total des produits (I+III+V)	1 457 099	1 320 139	136 960	10.37
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 442 882	1 296 994	145 889	11.25
5. EXCEDENT OU DEFICIT	14 216	23 145	8 929	38.58

GROUPE SECOB NANTES
Commissaires aux comptes
8 rue de la Cornouaille
44300 NANTES

Association LES AMIS DE JORDAN

2 Rue de la Petite Noë

44300 NANTES

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

ACOR OCEANE

127 RUE ROBERT SCHUMAN

44800 ST HERBLAIN

02 40 94 20 00

GROUPE SECOB NANTES

Commissaires aux comptes

6 rue de la Cornouaille

44300 NANTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le projet d'extension et de réhabilitation de la crèche qui a débuté au cours de l'exercice 2017 s'est achevé le 1er juillet 2020.

Ce projet a permis, à compter du 24 août 2020, de porter la capacité maximale de 68 à 108 places (sans possibilité d'accueil en surnombre).

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 survenu au cours de l'exercice a forcé la crèche à fermer durant le confinement imposé par le gouvernement. L'association a obtenu de la part de la CAF une aide exceptionnelle pour faire face aux places fermées durant cette période. L'aide s'est élevée à 81 916 € sur 2020.

Durant le confinement, la crèche a eu recours au dispositif du chômage partiel.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

GROUPE SECOB NANTES

Commissaires aux comptes

6 rue de la Cornouaille

44300 NANTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	11 322		348
Terrains	76 785		51 111
Constructions sur sol d'autrui	2 386 285		229 637
Installations générales agencements aménagements des constructions	205 904		69 841
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	106 334		1 367
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	151 708		14 726
TOTAL	2 927 015		366 682
Autres titres immobilisés	51 921		567
Prêts, autres immobilisations financières	18 657		
TOTAL	70 578		567
TOTAL GENERAL	3 008 915		367 597

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				11 670	11 670
Terrains				127 895	127 895
Constructions sur sol d'autrui				2 615 922	2 615 922
Installations générales agencements aménagements constr.				275 744	275 744
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				107 701	107 701
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				166 434	166 434
TOTAL				3 293 697	3 293 697
Autres titres immobilisés				52 488	52 488
Prêts, autres immobilisations financières			102	18 555	18 555
TOTAL			102	71 043	71 043
TOTAL GENERAL			102	3 376 409	3 376 409

Le tableau des immobilisations ci-dessus présente un écart au niveau de la colonne " N-1 ", avec les comptes clos le 31/12/2019.

Cet écart s'explique par la comptabilisation, en 2020, dans le module immobilisation du logiciel de comptabilité, de facture datées de 2019.

Cet écart est sans aucun impact sur les comptes annuels, et est simplement lié à l'absence de flexibilité du logiciel comptable utilisé.

GRUPE SECOB NANTES
Commissaires aux comptes
6 rue de la Cornouaille
44300 NANTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	8 043	1 755		9 798
Terrains		32 617	7 559		40 176
Constructions sur sol d'autrui		677 229	99 921		777 150
Installations générales agencements aménagements constr.		54 928	25 225		80 153
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		62 017	11 985		74 002
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		131 533	7 065		138 598
	TOTAL	958 324	151 755		1 110 079
	TOTAL GENERAL	966 367	153 510		1 119 877

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	1 755			
Terrains		7 559			
Constructions sur sol d'autrui		99 921			
Instal.générales agenc.aménag.constr.		25 225			
Instal.techniques matériel outillage indus.		11 985			
Matériel de bureau informatique mobilier		7 065			
	TOTAL	151 755			
	TOTAL GENERAL	153 510			

GROUPE SECOB NANTES
Commissaires aux comptes
6 rue de la Cornouaille
ACOR OCEANE 44300 NANTES

Variation des fonds propres associatifs - générosité du public

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSUMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC
Fonds propres sans droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves :										
Réserves statutaires ou contractuelles										
Réserves d'investissement										
Réserves de compensation										
Réserves de trésorerie										
Réserves réglementées										
Autres réserves	193 022		23 145							216 168
Report à nouveau							0			
Excédent ou déficit de l'exercice	23 145		14 216		23 145		0			14 216
Autres fonds associatifs										
Fonds propres avec droit de reprise :										
Apports	256 173									256 173
Legs et donations										
Résultats sous contrôle de tiers										
Ecart de réévaluation										
Dotations consommables										
Subventions d'investissement	1 259 861				16 896		61 709			1 215 049
Provisions réglementées										
Réserves de trésorerie										
Amortissement dérogatoire										
Différence de valorisation éléments d'actifs										
Autres provisions réglementées										
Provisions statutaires										
TOTAL	1 732 202		37 361		6 249		61 708			1 701 606

SECOP NANTES
Comptables aux comptes
de la Cornouaille
NANTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	40 067	22 749	40 067		22 749
Autres provisions pour risques et charges	23 517		23 517		
TOTAL	63 584	22 749	63 584		22 749
TOTAL GENERAL	63 584	22 749	63 584		22 749
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		22 749	40 067 23 517		

La provision pour risque et charge (contrôle CAF) a été reprise sur l'exercice.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	18 555		18 555
Autres créances clients	33 948	33 948	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 584	25 584	
Débiteurs divers	110 923	110 923	
Charges constatées d'avance	20 936	20 936	
TOTAL	209 945	191 390	18 555
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	102		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	811	811		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	918 372	72 158	296 969	549 245
Fournisseurs et comptes rattachés	35 776	35 776		
Personnel et comptes rattachés	131 458	131 458		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 160	114 160		
Impôts sur les bénéfices	129	129		
Autres impôts taxes et assimilés	8 378	8 378		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	29 376	29 376		
Autres dettes	1 310	1 310		
Produits constatés d'avance	89 246	89 246		
TOTAL	1 329 014	482 800	296 969	549 245
Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 199			

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

GRUPE SECOB NANTES
Commissaires aux comptes
6 rue de la Cornouaille
44300 NANTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	25 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 25 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 25 ans
Matériel de transport	Linéaire	N/A
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 6 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 20 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	136 312
Total	136 312

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
REMBOURSEMENTS DE FORMATION A RECEVOIR	9 066
AIDE S/ SALARES	16 518
SUVENTION CAF	110 728
Total	136 312

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	811
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 406
Dettes fiscales et sociales	168 370
Total	189 587

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 936
Total	20 936
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	89 246
Total	89 246

GRUPE SECOB NANTES
Commissaires aux comptes
6 rue de la Cornouaille
44300 NANTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SUBVENTION MAIRIE DE NANTES	89 246		
Total	89 246		

Subventions d'équipement

L'extension et la réhabilitation de la crèche sont financées par des subventions d'investissement à hauteur de 1 043 200 € (hors subvention mobilier et matériel)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Un seul cadre dirigeant est concerné par cette obligation, ce qui reviendrait à donner une information individuelle. Pour cette raison, il n'est pas communiqué d'information dans l'annexe des comptes annuels.

Effectif moyen

L'effectif s'élève à 46 salariés au 31 décembre 2020.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 600 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 600 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros HT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	918 372
- HYPOTHEQUE IMMOBILIERE CONVENTIONNELLE	94 482
- HYPOTHEQUE IMMOBILIERE	104 459
- HYPOTHEQUE IMMOBILIERE (PRETS EXTENSION)	719 431
Total	918 372

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	4 843	
- QP SUBVENTIONS INSCRITES CPTÉ RESULTAT	61 709	
Total	66 552	
Charges exceptionnelles		
- CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	455	
Total	455	

Transferts de charges

Nature	Montant
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	159
TRANSFERTS DE CHARGES SUR SALAIRES	64 198
REMBOURSEMENT ASSURANCE SUITE SINISTRE BATIMENT	51 384
Total	115 741

GROUPE SECOB NANTES
Commissaires aux comptes
6 rue de la Cornouaille
44300 NANTES